

Guide nature

RÉF | 870

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

La formation permet aux candidats Guide-nature (CGN) d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables pour sensibiliser le grand public au respect de la nature et de l'environnement. Au terme de sa formation et lors de ses interventions sur le terrain, le CGN sera capable d'atteindre des objectifs naturalistes, écocitoyens et pédagogiques.

Programme

La formation se donne via une plateforme de formation en ligne.

le programme est disponible à cette adresse <https://cercles-naturalistes.be/guide-nature/programme/>

Pour chaque module de formation, une journée de terrain est prévue. Celle-ci est animée par un écopédagogue spécialisé dans le domaine abordé et permet de mettre en pratique et d'échanger sur le contenu des matières et sur les méthodologies d'apprentissage, entre candidats Guide-Nature et écopédagogues.

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme
La formation Guide-Nature permet l'obtention d'un brevet au terme des 3 années de formation. Les Cercles des Naturalistes de Belgique asbl sont les seuls dépositaires du titre "Guide-Nature ". Un certificat naturaliste est délivré à la fin de la 2^e année de formation. Il valorise uniquement les savoirs acquis et n'implique pas l'acquisition des savoirs-faire et savoirs-être nécessaire à l'obtention du brevet

Type de formation

[Associatif](#)

ORGANISATION

Durée

3 ans

Horaire

en journée
Les journées de terrain ont lieu 2 fois par mois soit le vendredi soit le samedi de 9h à 16h.

Début Février 2024 Une fois par an

Coût 750 euros - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir au moins 18 ans. Avoir des connaissances comparables à celles d'un niveau d'étude de l'enseignement secondaire supérieur

Connaître

- Pour chaque module de formation des tests sont prévus (d'abord d'auto-évaluation puis certificatifs) sur la plateforme de formation. Il est nécessaire d'obtenir une moyenne globale de minimum 70% à ces tests pour être dans les conditions d'obtention du brevet.
- Une présence de 70% aux Travaux Pratiques sont également requis ainsi que la réussite du portfolio et l'excursion guidée en fin de formation

Remarques A Bruxelles, les travaux pratiques ont lieu pour la plupart du temps au parc Tournay-Solvay à Boitsfort.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler La prochaine séance d'information aura lieu soit en présentiel à 14h. le dimanche 24 septembre 2023 à Vierves-sur-Viroin (Rue de la Chapelle, 2) soit en visioconférence à partir d'un lien qui sera partagé sur cette page <https://cercles-naturalistes.be/guide-nature/inscription/> Les inscriptions pour la session 2024 débuteront le lundi 25 septembre via le site de l'organisme.

Organisme **Cercle des naturalistes de Belgique**
Rue des Écoles 21
5670 Vierves-Sur-Viroin
Tél: 060 39 98 78
<http://www.cercles-naturalistes.be>